



Animaux d'élevage basse-cour

Agent d'élevage avicole



Témoignage

Autres dénominations : Agent d'élevage de basse-cour, Agent technicien avicole



Pourquoi avez-vous choisi la filière avicole ?

Lors de mon BTS ACSE (Analyse et conduite des systèmes d'exploitation), j'ai découvert la filière avicole par des stages chez des éleveurs de poulets de Loué. A ma sortie de l'école, après quelques remplacements dans des exploitations laitières, j'ai trouvé rapidement cet emploi d'agent d'élevage avicole.

En quoi consiste votre travail ?

J'exerce dans un élevage de dindes reproductrices dont les oeufs sont destinés à un accoureur. Une part importante de mon travail consiste à pratiquer l'insémination artificielle sur ces dindes. Avec un autre salarié, je suis également chargé de ramasser les oeufs le soir et tôt le matin, de surveiller l'alimentation et d'entretenir les bâtiments lors des vides sanitaires. Je transmets les résultats de ponte au couvoir, par Internet.

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

C'est une production particulière que je ne connaissais pas, mais j'ai été formé sur place et j'ai rapidement pris le rythme. J'apprécie également de travailler en équipe. Par exemple, pour les inséminations, quatre fois par semaine, nous sommes cinq à opérer. Il faut être en bonne forme physique et avoir de la patience.

Benoît NEVEU

Agent avicole dans la Sarthe

Formation

- **CAPA** Production agricole, utilisation des matériels, spécialité productions animales
- **Brevet Professionnel Agricole** Travaux de la production animale, spécialité élevage de porcs ou de volailles
- **Bac pro** Conduite et gestion de l'exploitation agricole, option Système à dominante élevage
- **CS** Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits
- **B TSA** Productions animales ou Analyse et Conduite d'Exploitation Agricole

Activités

L'agent d'élevage avicole prépare les bâtiments et les équipements en fonction du planning établi par le chef d'exploitation :

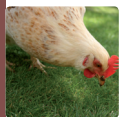
- En vue du vide sanitaire préalable à l'accueil des poulets, il nettoie, désinfecte (éventuellement au moyen d'un thermonébulisateur), désinsectise et dératisse les installations (bâtiments, mangeoires, « picorettes »...).
- Il paille et installe les différents équipements et, si besoin, effectue une rotation des cabanes entre les différents sites.
- Il s'assure des conditions d'ambiance en vue d'obtenir une température optimale lors de l'arrivée des volailles, puis s'assure du bon réglage de la ventilation.

L'agent d'élevage avicole accueille les volailles en limitant les causes de stress, assure une surveillance, accrue en période de démarrage, et réalise les opérations d'alimentation :

- Il met en place les animaux dans les salles ou les cabanes en respectant la densité prévue.
- Il gère la distribution d'aliments et d'eau dans les caisses et les mangeoires (rations calculées par le technicien avicole selon le stade de croissance des volailles).
- Il règle le niveau d'accès des assiettes et abreuvoirs, selon la taille des animaux.
- Il surveille le comportement et les mouvements des animaux, ainsi que la consommation d'eau et d'aliments.
- Il contrôle la température et le renouvellement de l'air dans le bâtiment, ou demande au technicien de le faire.

L'agent d'élevage avicole participe également au ramassage des animaux ou d'œufs.





Animaux d'élevage basse-cour

Agent d'élevage avicole

Conditions d'exercice

L'agent d'élevage avicole travaille dans un élevage de volailles (poulets, canards, dindes, pintades...) destinées à l'alimentation, à la production d'œufs de consommation ou à la reproduction. Il exerce sous l'autorité d'un responsable d'élevage ou du chef d'exploitation. Son environnement et ses tâches varient fortement selon la filière avicole, le maillon de production concerné (œufs de consommation, volailles de chair, palmipèdes à foie gras,

volailles reproductrices) et les modalités de production (élevage conventionnel ou fermier). Ses horaires sont en partie soumis aux types de productions et à l'âge des volailles.

L'agent d'élevage avicole est aussi parfois en relation avec son groupement et son technicien. Il participe aux discussions sur la gestion du planning de mise en place des animaux et est en relation avec l'abattoir et les équipes de prestation de ramassage.



Compétences et qualités

L'agent d'élevage avicole dispose de connaissances sur le **développement de l'animal**. Il **maîtrise les composantes de l'état sanitaire d'un élevage** et peut ainsi détecter d'éventuelles maladies ou réaliser les opérations de désinfection.

Il maîtrise la manipulation des animaux et connaît les **méthodes d'alimentation**. Surtout, il dispose de bonnes **aptitudes à l'observation** (état de santé de l'animal, réglage du chauffage, qualité de l'alimentation, fuites d'eau...).

Perspectives d'évolution

- Après l'acquisition de connaissances complémentaires en technique et en gestion, l'agent d'élevage avicole pourra envisager un poste de **responsable d'élevage avicole** ou **technicien avicole**.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1409 du Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- Institut technique de l'aviculture - ITAVI
www.itavi.asso.fr

